

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2013

SIMPLIFICATION DES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES CITOYENS - (N° 1276)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL11

présenté par
M. Fourage, rapporteur

ARTICLE 3

A l'alinéa 1, substituer au mot : « ordonnance », le mot : « ordonnances ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'alinéa 4 du même article.